



OFFRE D'EMPLOI - Chargé de développement H/F (H/F)

Type de contrat

- CDD 6 mois
- 35 heures hebdomadaires y compris jours ouvrables.
- Poste basé à Champigny-sur-Marne (94), avec déplacements dans les départements 75,92,93,94 (véhicule de service).
- Rémunération sur la base de la convention collective des structures associatives de pêche de loisir et de protection du milieu aquatique et prenant en compte le positionnement du poste en région parisienne.
- Poste à pourvoir à l'automne 2024.

La structure

La Fédération Interdépartementale de Paris, des Hauts de Seine, de la Seine Saint-Denis et du Val de Marne pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique (FIAAPPMA 75,92,93,94) regroupe 13 Associations Agréées de Pêche et de Protection du Milieu Aquatique (AAPPMA). Elle mène des actions pour la protection du milieu aquatique et le développement du loisir pêche.

Missions

Sous l'autorité directe du Président de la fédération de Pêche et de Protection des Milieux aquatiques du 75, 92,93 et 94, il/elle assurera les tâches suivantes :

- Surveillance des cours d'eau et des linéaires de berges.
- Contrôle des pêcheurs.
- Rédaction de procédures.
- Soutien occasionnel dans le cadre de missions d'animation organisées par la fédération.

Profil

- Connaissance du droit en vigueur pour la pêche et la protection des milieux aquatiques, des milieux aquatiques et des techniques de pêche.

CV et lettre de motivation à adresser : federation@federationpecheparis.fr